

16^{ème}
ÉCOLE QUALITÉ
du 10 au 12 Septembre 2018

Actualité de la normalisation : dynamique !

Bertrand DENIS - AFNOR Délégation Grand-Est - Nancy

Actualité de la normalisation : riche, avec vous et pour vous

Chaque année de nouvelles normes viennent -avec votre contribution*- enrichir nos possibilités pour réguler et améliorer bien des produits, des procédés et des modes d'organisation ;

2018 est un grand cru qui n'a pas encore révélé toutes ses ressources, en particulier dans le domaine des normes de systèmes de management, sans négliger quelques pépites de 2017 ou antérieures, trop passées sous silence ;

Bien sûr il y en a des fondamentales, mais aussi des normes « outils » parfois nouvelles, ou dont les évolutions récentes méritent d'y porter un œil avisé.

***<https://norminfo.afnor.org/>**

Actualité de la normalisation « volontaire, et stratégique »

**La normalisation se conçoit via 15 « COS » ou « comité d'orientation stratégique » en France, en forte prise avec les travaux de normalisation européens au CEN (à Bruxelles) et internationaux à l'ISO (à Genève).
*Une exceptionnelle capacité de veille***

Agroalimentaire ; Construction et urbanisme ;

Santé et action sociale ; Transport et logistique ;

Santé et sécurité au travail ; Management et services ;

Biens de consommation, sports et loisirs ; Grand cycle de l'eau ;

Environnement et responsabilité sociétale ;

Information et communication numérique ;

Ingénierie industrielle, biens d'équipement et matériaux ;

Utilisation rationnelle de l'énergie ;

Électrotechnologies ; Gaz ; Pétrole.

**Un Comité de coordination et de pilotage de la normalisation (CCPN) a défini
une « Stratégie française de normalisation triennale » 2016-2018**

Actualité de la normalisation : s'ouvrir à l'utile diversité des normes 1/3

Agroalimentaire ;

**NF V 01-06 Traçabilité et sécurité des aliments - management et hygiène ;
ISO 34101 Fèves de cacao durable et traçable**

Construction et urbanisme ;

**NF EN 16853 Conservation du patrimoine culturel ;
FD P 06-029 Règles de construction parasismique**

Santé et action sociale ;

**NF EN 15224 Application de l'EN ISO 9001 aux soins de santé ;
NF EN 17169 tatouage - bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité**

Transport et logistique ;

**EN 16587 Applications ferroviaires- conception à l'usage par les PMR ;
NF EN 9100 SMQ – exigences pour les organismes de l'aéronautique,
l'espace et la défense**

Santé et sécurité au travail ;

**ISO 26101/A1 Acoustique – méthode d'essai pour la qualification des
environnements en champ libre ;
NF EN 689 Mesurage de l'exposition par inhalation d'agents chimiques ;
ISO 45001 Système de management de la santé et sécurité au travail.**

Actualité de la normalisation : s'ouvrir à l'utile diversité des normes 2/3

Management et services ;

NF EN ISO 4043 Interprétation simultanée - cabines transportables - exigences ; NF ISO 20400 Achats responsables - lignes directrices

Biens de consommation, sports et loisirs ;

**NF EN 16899 Moutonnement des étoffes grattées ;
NF ISO 18831 Habillement - Bien aller virtuel ; XP D 90-300 Cigarettes électroniques et e-liquides ; NF EN 15246 Bougies - émission de suie ;
NF EN ISO 8098 Bicyclettes pour jeunes enfants**

Grand cycle de l'eau ;

**NF T 90-431 Qualité de l'eau - Recherche et développement de légionella ;
ISO 30500 Systèmes d'assainissement autonomes durables**

Environnement et responsabilité sociétale ;

NF X 43-055 Air ambiant - métrologie en mesurage des polluants atmosphériques gazeux ; NF ISO 10815 Mesurage des vibrations à l'intérieur des tunnels ferroviaires ; XP X 30-036 Intégration de la responsabilité sociétale basée sur l'ISO 26000 dans un système de management

Information et communication numérique ;

**NF EN 16931 Facturation électronique ; ISO/IEC 29151 Code de bonne pratique pour la protection des données à caractère personnel ;
NF Z 71-300 Dispositions de clavier bureautique français**

Actualité de la normalisation : s'ouvrir à l'utile diversité des normes 3/3

Ingénierie industrielle, biens d'équipement et matériaux ;
NF ISO 19993 Caoutchouc –fidélité des méthodes d'essais.
NF EN 378 Systèmes frigorifiques et pompes à chaleur - exigence de sécurité et d'environnement

Utilisation rationnelle de l'énergie ;
ISO 18125 Biocombustibles solides – masse volumique des granulés et briquettes ; ISO 19880-3 Hydrogène gazeux - stations de remplissage – valves ; ISO 50001 Système de management de l'énergie – exigences et lignes directrices pour utilisation

Électrotechnologies ;
NF C 16-600 Etat des installations électriques des parties privatives des locaux d'habitation ; NF C 61-314 Prise de courant pour usages domestiques ; NF EN 62115 Jouets électriques – sécurité ;

Gaz ;
NF EN 15181 Mesurage de la consommation d'énergie des fours à gaz ;
NF EN ISO 16923 et 16924 Stations service de gaz naturel pour véhicules ;

Pétrole ;
EN 16942 Carburants – identification de la compatibilité des véhicules
expression graphique pour l'information des consommateurs ;

Volontarisme et stratégie économique

Huit thématiques transverses, cinq thèmes et l'émergence de sujets nouveaux



Huit thématiques transverses :

**la transition énergétique ; la silver économie ;
l'économie circulaire ; l'économie numérique ;
l'économie collaborative et économie du partage ;
les villes durables et intelligentes ; l'usine du futur et les services.**

Cinq thèmes avec un éclairage spécifique :

**la médecine du futur ; les nanotechnologies ;
les drones ; les textiles techniques ;
l'alimentation saine et durable.**

En émergence :

**les véhicules autonomes ; l'intelligence artificielle ; les blockchains ;
la génomique humaine ; le stockage de l'énergie...**



Actualité de la normalisation : « créative »

Des Commissions de Normalisation (CN) et des Groupes d'Experts (GE) sont régulièrement créés sous l'égide de ces COS :

Exemples en 2018 :

GE « Indicateurs » en Construction et urbanisme

GE « Bioaérosols » en Santé et sécurité au travail

GE « Acoustique dans les bars et restaurants »

GE « Formation en alternance » (suivi de l'ISO TC 232 WG6)

CN « Performance sportive par l'hypoxie »

GE « Spectromètre de masse » en Agroalimentaire

GE « Finances, économie, climat et environnement »

CN « Intelligence artificielle »

PERFORMANCE DES ORGANISATIONS

Pilotage de la performance

- * Gouvernance
- * Management
- * Valorisation des ressources
- * Organisation étendue

Excellence des services

- * Prestations génériques B to B
- * Prestations spécifiques B to B et internes

Méthodes de référence

- * Références fondamentales
- * Méthodes d'évaluation

Vision prospective

- * Innovation & recherche
- * Nouvelles économies

Actualité de la normalisation en management et services : innover ?

Innovation du management, ou management de l'innovation ?

En 2015, aurait-on durablement « tout dit » en « HLS » ?

Quelques normes peuvent nous concerner « qualitativement d(')avantage(s) »

l'ISO TS 9002 qui complète l'incontournable binôme 9000-9001,

l'ISO 45001 qui confère ses lettres de noblesse à la dimension managériale en santé et sécurité au travail en perspective « QSE » avec l'ISO 14001,

ou l'ISO 9004, des lignes directrices largement remaniées au printemps 2018 pour obtenir des « performances durables » en étant davantage orientées envers l'approche « HLS ou 2015 », mais sans s'aligner avec l'ISO 9001.

L'ISO 14004 sortie plus tôt s'est « alignée » avec l'ISO 14001

> fond et/ou forme ?

Actualité de la normalisation : auditer ?

Côté audits l'ISO 19011 évolue -en pleine actualité estivale- pour des audits abordant mieux la notion de risques, mais pas que...

L'ISO-IEC 17021 progresse aussi pour des audits tierce partie davantage pertinents avec les dernières normes de management.

Mais en « innovation » et d'autres domaines laissons-nous aussi surprendre !

➤ ***Ou plutôt non... sujet déjà doctement traité ce matin !***

Actualité de la normalisation : 19011 !

NF EN ISO 19011 - Juillet 2018 - Principales modifications :

- ajout de l'approche par les risques aux principes de l'audit ;
- développement des lignes directrices relatives au management d'un programme d'audit, y compris le risque lié au programme d'audit ;
- développement des lignes directrices relatives à la réalisation d'un audit, en particulier la section concernant la planification de l'audit ;
- développement des exigences relatives aux compétences générales des auditeurs ;
- ajustement de la terminologie pour refléter le processus et non l'objet (« chose ») ;
- suppression de l'annexe contenant les exigences en matière de compétences pour l'audit de disciplines de SM spécifiques

développement de l'Annexe A pour fournir des lignes directrices relatives aux (nouveaux) concepts d'audit tels que le contexte de l'organisme, le leadership et l'engagement, les audits virtuels, la conformité et la chaîne d'approvisionnement.

Actualité de la normalisation : 19011 !

Auditer le sommaire

Avant-propos

Introduction

1 Domaine d'application

2 Références normatives

3 Termes et définitions

4 Principes de l'audit

5 Management d'un programme d'audit

6 Réalisation d'un audit

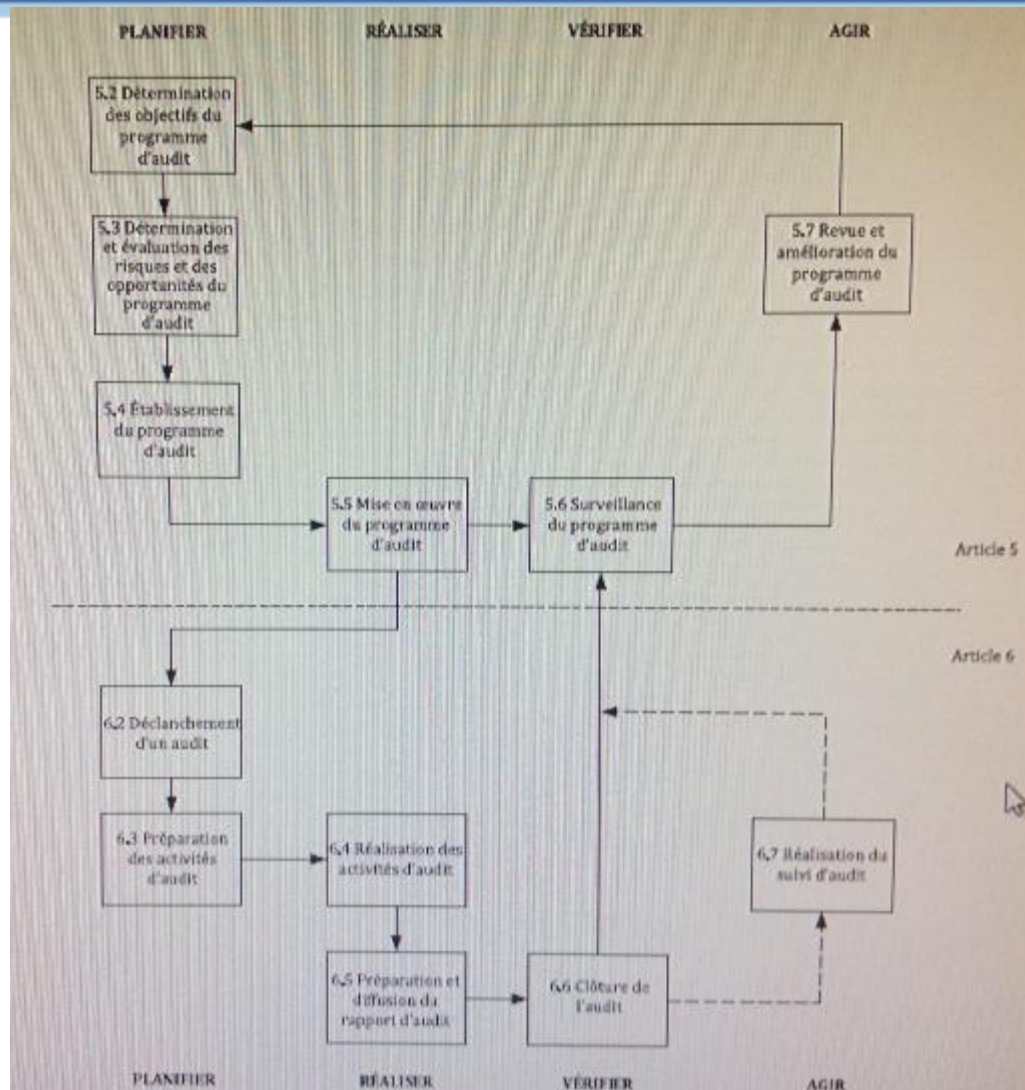
7 Compétence et évaluation des auditeurs

Annexe A (informative) Lignes directrices supplémentaires destinées aux auditeurs pour la planification et la réalisation des audits

Bibliographie

Actualité de la normalisation : 19011 !

Manager le programme d'audit et réaliser un audit



Actualité de la normalisation : 19011 !

Auditer avec méthodes, en abusant des annexes

A1, méthodes d'audit, mais aussi de A2 à A18.4 à découvrir !

Tableau A.1 — Méthodes d'audit

Mesure de l'implication entre l'auditeur et l'audité	Lieu de présence de l'auditeur	
	Sur site	À distance
Interaction humaine	Conduite des entretiens Renseignement des listes types et des questionnaires avec la participation de l'audité Revue des documents avec la participation de l'audité Échantillonnage	Au moyen de circuits de communication interactifs: — conduite des entretiens; — observation de tâches réalisées avec un guide à distance; — renseignement des listes types et des questionnaires; — revue des documents avec la participation de l'audité.
Pas d'interaction humaine	Revue des documents (par exemple enregistrements, analyse des données) Observation des tâches réalisées Visite du site Renseignement des listes types Échantillonnage (par exemple produits)	Revue des documents (par exemple enregistrements, analyse des données) Observation des tâches réalisées par des moyens de contrôle, tenant compte des exigences d'ordre social, légal et réglementaire. Analyse des données
<p>Les activités d'audit sur site sont réalisées sur le lieu de présence de l'audité. Les activités d'audit à distance sont réalisées en tout lieu autre que le lieu de présence de l'audité, quelle que soit la distance.</p> <p>Les activités d'audit interactives impliquent l'interaction entre le personnel de l'audité et l'équipe d'audit. Les activités d'audit non interactives n'impliquent aucune interaction humaine avec les personnes qui représentent l'audité, mais impliquent cependant l'interaction avec les équipements, les installations et la documentation.</p>		

ISO 17021 pour évaluer la conformité *toute une série de normes en évolution*

NF EN ISO/IEC 17021-1 - Evaluation de la conformité - Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management - Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management de la qualité

La norme NF ISO/IEC 17021-2 (date de sortie : le 15 avril 2017) spécifie des exigences de compétence supplémentaires pour le personnel intervenant dans le processus d'audit et de certification des systèmes de management environnemental (SME) et vient compléter les exigences existantes de l'ISO/IEC 17021-1.

La norme NF ISO / IEC 17021-3 (date de sortie : le 4 octobre 2017) spécifie des exigences de compétence supplémentaires pour le personnel intervenant dans le processus d'audit et de certification des systèmes de management de la qualité (SMQ) et vient compléter les exigences existantes de la norme NF EN ISO/IEC 17021-1.

On attend la suite pour l'audit des systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail...

ISO/IEC 17025

Une nouvelle édition au laboratoire

ISO/IEC 17025 - Décembre 2017 - Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais

Soumise à accréditation par le COFRAC pour qui s'en revendique, la norme ISO/IEC 17025 s'adresse à tous les laboratoires qui réalisent des essais, étalonnages et échantillonnages, à l'exception des labos de biologie médicale, qui ont leur propre référentiel. En s'appuyant sur cette norme volontaire, les laboratoires prouvent que leurs méthodes de travail sont robustes et qu'ils sont en capacité de produire des résultats pertinents.

Le texte intègre l'analyse de risques comme moteur du management, à charge pour les laboratoires de déterminer les risques à prendre en compte en lien avec leur contexte. « ...prévoient et mettent en œuvre des mesures permettant de traiter les risques et les opportunités »

La norme focalise des exigences sur les résultats, initie un dialogue avec la norme ISO 9001, et globalise les exigences liées au personnel et aux prestataires, rendant possible l'adaptation aux situations particulières, comme celle d'une opération d'échantillonnage réalisée par un prestataire différent de celui qui réalise l'analyse, le tout couvert par l'accréditation. Enfin, elle officialise de nombreuses pratiques qui étaient portées jusque-là par le LAB REF 02 du COFRAC, document-phare du secteur.

Nouveau : Comparateur de normes « Redline » disponible pour cette norme

Actualité de la normalisation *normes en tiers-état : on n'y coupera pas ?*

En management de l'environnement, lorsque l'ISO 14001 paraît trop ambitieuse d'un coup ?

La norme NF X 30-205 a évolué vers une version 2018 pour intégrer la version 2015 de l'ISO 14001... attendue pour cette rentrée « *automne 2018* ».

Elle peut aussi interpeller sur son approche pertinente :

« Guide pour la mise en place en 3 niveaux successifs d'un système de management environnemental ».

C'est aussi prévu en matière de qualité !

Rappel : FD X 50-818 - Janvier 2012

« Guide pour l'amélioration de la performance des TPE/PME par une démarche qualité progressive. »

Actualité de la normalisation

normes en tiers-état : les niveaux par étapes

NF X 30-205 : 2018 - 1 Domaine d'application - 2 Références normatives - 3 Termes et définitions

4 Niveau 1 4.1 Étape 1 – Contexte de l'organisme

4.2 étape 2 - Lancement formel de la démarche par la direction et définition du domaine d'application

4.3 Étape 3 - Analyse environnementale préliminaire

4.4 Étape 4 – Analyse des principales obligations de conformité

4.5 Étape 5 – Élaboration et mise en œuvre du plan d'actions prioritaires

4.6 Étape 6 – Formalisation de la première politique environnementale

4.7 Étape 7 – Réunion bilan

5 Niveau 2 5.1 Étape 1 – Leadership, ressources, rôles, responsabilité et autorité

5.2 Étape 2– Mise à jour du contexte et des enjeux et validation du domaine d'application

5.3 Étape 3 – Aspects environnementaux*

5.4 Étape 4 – Obligations de conformité

5.5 Étape 5 – Politique environnementale*

5.6 Étape 6 – Objectifs environnementaux et planification des actions

5.7 Étape 7 – Maîtrise opérationnelle

5.8 Étape 8 – Compétence, formation et sensibilisation

5.9 Étape 9 – Préparation et réponse aux situations d'urgence

5.10 Étape 10 – Revue de direction partielle

Actualité de la normalisation

normes en tiers-état : les niveaux par étapes

6 Niveau 3 6.1 Étape 1 - Communication

6.2 Étape 2 - Informations documentées*

6.3 Étape 3 – Surveillance, mesure, analyse et évaluation

6.4 Étape 4 – Audit interne*

6.5 Étape 5 – Revue de direction

6.6 Étape 6 - Non-conformité, action corrective et amélioration continue*

**Annexe A (informative) Exemples d'activités, produits et services et aspects et impacts environnementaux, risques et opportunités, et actions qui leur sont associés
(source : NF EN ISO 14004, extrait du Tableau A.1)**

Annexe B L'analyse PESTEL

Annexe C Exemple de cartographie des risques – matrice AFOM (SWOT)

**Annexe D Évaluation simplifiée et qualitative du cycle de vie (ESQCV) et exemple
(source FD X30-310, Annexe A.3)**

**Annexe E Exemple de matrice de matérialité issu de la norme NF X 30-029
(portant uniquement sur des aspects environnementaux)**

Annexe F Exemple d'utilisation de l'AMDEC

Annexe F Liens entre NF X 30-205 et NF EN ISO 14001

**Annexe G L'amélioration continue et lien avec la structure commune des systèmes de
management de l'ISO 14001 - Bibliographie**

La nouvelle norme ISO/TS 9002:2016 « Systèmes de management de la qualité - Lignes directrices pour l'application de l'ISO 9001:2015 » (date de sortie : le 8 février 2017) a été élaborée pour aider les utilisateurs dans la mise en œuvre des exigences relatives aux systèmes de management de la qualité de l'ISO 9001:2015.

Elle fournit des lignes directrices, en établissant une corrélation paragraphe par paragraphe avec les Articles 4 à 10 de l'ISO 9001 (elle ne fournit pas de lignes directrices envers ses Annexes A et B).

Elle donne des exemples d'étapes éventuelles pouvant être entreprises par un organisme pour satisfaire aux exigences de l'ISO 9001, mais ne spécifie pas d'approches obligatoires pour leur mise en œuvre et ne recommande aucune méthode d'interprétation particulière.

Elle ne complète pas, n'ampute pas et ne modifie pas de quelque manière que ce soit ces exigences.

« AFNOR certification » vous met aussi à libre disposition ses « fiches pratiques QSE », du bon sens, sans jurisprudence !

<https://fichespratiques.afnor.org/>

Exemple : Les exemples d'enjeux externes et internes pertinents pour le contexte de l'organisme peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter :

a) des enjeux externes liés à :

- 1) des facteurs économiques tels que les taux de change, la conjoncture économique, les prévisions d'inflation, l'accès au crédit ;**
- 2) des facteurs sociaux tels que les taux de chômage locaux, la perception de la sécurité, les niveaux d'éducation, les jours fériés et les jours ouvrables ;**
- 3) des facteurs politiques tels que la stabilité politique, les investissements publics, l'infrastructure locale, les accords commerciaux internationaux ;**
- 4) des facteurs technologiques tels que les nouveaux équipements, matériaux et technologies dans le secteur, les expirations de brevets, le code d'éthique professionnelle ;**
- 5) des facteurs liés au marché tels que la concurrence, y compris la part de marché de l'organisme, les produits ou services similaires, les tendances des leaders du marché, les tendances de croissance de la clientèle, la stabilité du marché, les relations de la chaîne d'approvisionnement ;**
- 6) des facteurs légaux et réglementaires ayant une influence sur l'environnement de travail, tels que les réglementations syndicales et celles liées à un secteur industriel ;**

NF EN ISO 9004 pour des « performances durables »

Management de la qualité - Qualité d'un organisme - Lignes directrices pour obtenir des performances durables

La norme NF EN ISO 9004 (date de sortie : 11 avril 2018) fournit des lignes directrices permettant aux organismes de réaliser des performances durables par une approche de management par la qualité.

Elle s'applique à tout organisme, quels que soient sa taille, son type et son activité.

Elle n'est pas destinée à être utilisée dans un cadre réglementaire, contractuel ou de certification.

Et si on comparait avec l'ISO 14004:2016...

Une approche structurelle différente : antagonisme ou complémentarité entre qualité et environnement ?

NF EN ISO 9004 pour des « performances durables »

« Alors que l'ISO 9001:2015 vise à assurer la confiance dans les produits et services d'un organisme, le présent document vise à assurer la confiance dans l'aptitude de l'organisme à obtenir des performances durables.

Des facteurs ayant une incidence sur la réussite d'un organisme apparaissent continuellement, évoluent, augmentent ou diminuent au fil du temps et il est important de s'adapter à ces changements pour obtenir des performances durables.

Ils comprennent, par exemple, la responsabilité sociétale, des facteurs environnementaux et culturels, en plus de ceux qui peuvent avoir été précédemment pris en compte, tels que l'efficacité, la qualité et l'agilité; ces facteurs, pris en compte globalement, font partie du contexte de l'organisme.

L'aptitude à obtenir des performances durables est renforcée par les managers à tous les niveaux qui apprennent et comprennent les évolutions du contexte de l'organisme. L'amélioration et l'innovation contribuent également à des performances durables.

NF EN ISO 9004 : pour des « performances durables »

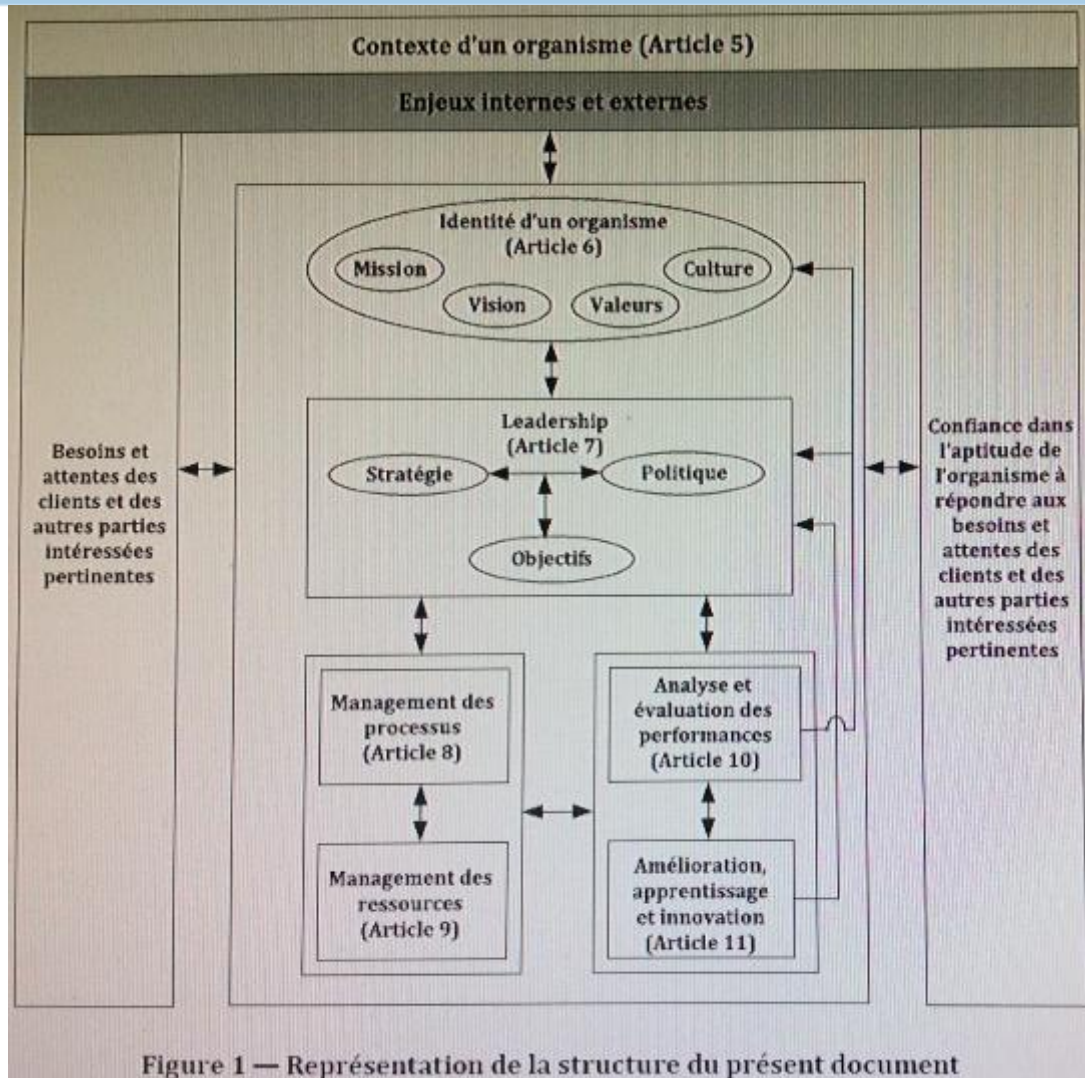


Figure 1 — Représentation de la structure du présent document

- 1 Domaine d'application**
- 2 Références normatives**
- 3 Termes et définitions**

- 4 Qualité d'un organisme et performances durables**
 - 4.1 Qualité d'un organisme**
 - 4.2 Management des performances durables d'un organisme**

- 5 Contexte d'un organisme**
 - 5.1 Généralités**
 - 5.2 Parties intéressées pertinentes**
 - 5.3 Enjeux externes et internes**

- 6 Identité d'un organisme**
 - 6.1 Généralités**
 - 6.2 Mission, vision, valeurs et culture**

- 7 Leadership**
 - 7.1 Généralités**
 - 7.2 Politique et stratégie**
 - 7.3 Objectifs**
 - 7.4 Communication**

- 8 Management des processus**
 - 8.1 Généralités**
 - 8.2 Détermination des processus**
 - 8.3 Responsabilité et autorité relatives aux processus**
 - 8.4 Management des processus**

9 Management des ressources 9.1 Généralités

9.2 Personnel 9.2.1 Généralités 9.2.2 Implication du personnel

9.2.3 Responsabilisation et motivation du personnel

9.2.4 Compétences du personnel

9.3 Connaissances organisationnelles

9.4 Technologie

9.5 Infrastructure et environnement de travail 9.5.1 Généralités

**9.5.2 Infrastructure 9.5.3 Environnement de travail 9.6 Ressources
fournies par des prestataires externes 9.7 Ressources naturelles**

10 Analyse et évaluation des performances d'un organisme

10.1 Généralités 10.2 Indicateurs de performance

10.3 Analyse des performances 10.4 Évaluation des performances

10.5 Audit interne 10.6 Auto-évaluation 10.7 Revues

11 Amélioration, apprentissage et innovation 11.1 Généralités

11.2 Amélioration 11.3 Apprentissage 11.4 Innovation 11.4.1

Généralités 11.4.2 Mise en œuvre 11.4.3 Planification et risque

Annexe A (informative) - Outil d'auto-évaluation - Bibliographie

Outils de management - Management des processus - Guide de mise en œuvre (23 Août 2017)

Par rapport au document remplacé, la révision permet de bénéficier des retours d'expériences notamment issues de la mise en oeuvre des normes NF EN ISO 9000 et 9001 version 2015.

Cette dernière intègre :

- la prise en compte des risques et des opportunités,
- focalise sur l'intégrité de la chaîne permettant de créer de la valeur pour le client,
- et prend en compte toutes les parties intéressées pertinentes.



Vous avez utilisé ce document, faites part de votre expérience à ceux qui l'ont élaboré.

Scannez le QR Code pour accéder au questionnaire de ce document ou retrouvez-nous sur <http://norminfo.afnor.org/norme/120247>.

ISO 31000 manager le risque

La norme NF ISO 31000 (9 juin 2018) fournit des lignes directrices concernant le management du risque auquel sont confrontés les organismes. L'application de ces lignes est adaptable à tout organisme et à son contexte.

Elle fournit une approche générique permettant de gérer toute forme de risque et n'est pas spécifique à une industrie ou un secteur. Elle peut être utilisée tout au long de la vie de l'organisme et être appliquée à toute activité, y compris la prise de décisions à tous les niveaux. Elle s'adresse aux personnes qui, au sein des organismes, créent de la valeur et la préservent par le management du risque, la prise de décisions, la définition et l'atteinte d'objectifs et l'amélioration de la performance. Les organismes de tous types et de toutes tailles sont confrontés à des facteurs et des influences internes et externes qui rendent l'atteinte de leurs objectifs incertaine.

Le management du risque est une activité itérative qui aide les organismes à développer une stratégie, atteindre des objectifs et prendre des décisions éclairées. Il fait partie intégrante de la gouvernance et du leadership et a une importance fondamentale dans la façon dont l'organisme est géré à tous les niveaux. Il contribue à l'amélioration des systèmes de management. Il est intégré à toutes les activités d'un organisme et inclut l'interaction avec les parties prenantes et prend en considération le contexte interne et externe de l'organisme, y compris le comportement humain et les facteurs culturels.

Management de la qualité - Lignes directrices pour le management de la qualité dans les projets

Le fascicule de documentation FD ISO 10006 (13 juin 2018) donne des lignes directrices pour l'application du management de la qualité aux projets.

Il s'applique aux organismes travaillant sur des projets de complexité variable, qu'ils soient petits ou grands, de courte ou de longue durée, individuels ou faisant partie d'un programme ou d'un portefeuille de projets, qui se situent dans des environnements différents, quel que soit le type de produit/service ou de processus impliqué, dans l'intention de satisfaire les parties intéressées en introduisant le management de la qualité dans les projets.

Il peut être nécessaire d'adapter ces lignes directrices à un projet précis.

Management de programme - Gestion de la configuration - Guide pour la mise en œuvre des principes de la gestion de la configuration

La norme NF EN 9223-100 (7 mars 2018) s'appuie sur les concepts reconnus au niveau international ; propose des principes d'organisation et de mise en œuvre de la gestion de la configuration suivant deux dimensions « programme » et « entreprise », tout en privilégiant la dimension « programme ».

Il convient pour chaque programme de définir les modalités d'application et d'ajustement nécessaires. Elle traite certains aspects des relations entre la gestion de la configuration et la gestion des contrats mais elle ne traite pas des modalités de la gestion des contrats.

La présente recommandation constitue, au profit des programmes complexes (aéronautique, armement, ...), un prolongement de la norme ISO 10007 Système de management de la qualité - Lignes directrices pour la gestion de la configuration. Elle est cohérente avec la norme NF EN 9200 Série aérospatiale - Management de programme - Recommandation pour une spécification de management de projet.

Les principes exposés concernent tous les acteurs du programme (organismes, industriels, métiers, ...) depuis la faisabilité jusqu'au retrait de service. Ils peuvent être appliqués ou adaptés à l'ensemble des produits matériels ou logiciels.

Systèmes de management anti-corruption - Exigences et recommandations de mise en œuvre

La norme NF ISO 37001 (date de sortie : le 22 mars 2017) définit des exigences et fournit des préconisations pour l'établissement, la mise en œuvre, la tenue à jour, la revue et l'amélioration d'un système de management anti-corruption. Le système peut être autonome ou intégré à un système de management global.

Elle couvre les aspects suivants en ce qui concerne les activités de l'organisme :

- corruption dans les secteurs public, privé et à but non lucratif;**
- corruption par l'organisme;**
- corruption par le personnel de l'organisme agissant pour le compte de l'organisme ou dans son intérêt;**
- corruption par les partenaires commerciaux de l'organisme agissant pour le compte de l'organisme ou dans son intérêt;**
- corruption de l'organisme;**
- corruption du personnel de l'organisme dans le cadre des activités de l'organisme;**
- corruption des partenaires commerciaux de l'organisme dans le cadre des activités de l'organisme;**
- corruption directe et indirecte (par exemple, un pot-de-vin offert ou accepté par une tierce partie).**

Elle est applicable à la corruption uniquement.

Elle définit des exigences et fournit des préconisations pour les systèmes de management conçus pour aider les organismes à prévenir, détecter et lutter contre la corruption, et à respecter les lois anti-corruption et leurs engagements volontaires applicables à leurs activités.

La norme n'aborde pas spécifiquement :

la fraude, les ententes et autres délits anti-trust/de concurrence, le blanchiment d'argent ou autres activités liées à des manœuvres frauduleuses, même si l'organisme peut choisir d'étendre le périmètre du système de management afin d'inclure de telles activités.

Les exigences de la norme sont génériques et destinées à s'appliquer à tous les organismes (ou parties d'organisme), indépendamment du type, de la taille et de la nature de l'activité, qu'ils évoluent dans le secteur public, privé ou à but non lucratif.

Nouvelle édition juin 2018 – Système de management de la sécurité des denrées alimentaires.

L'ISO 22000 recommande de déterminer les parties intéressées pertinentes et comprendre leurs besoins et attentes : fournisseurs, consommateurs, distributeurs, services de contrôle, médias, etc. L'entreprise devra également déterminer les risques et les opportunités pouvant affecter les objectifs définis, afin d'agir dans les processus concernés. Cela ouvre la porte aux questions de fraude alimentaire et de prévention des actes malveillants, qui peuvent être intégrées à la réflexion, même si ces deux sujets dépassent les exigences de l'ISO 22000 qui ne traite que des dangers involontaires

La nouvelle ISO 22000 clarifie les concepts de programmes prérequis (PRP), de programmes prérequis opérationnels (PRPO) et les points critiques pour la maîtrise (CCP). L'approche PDCA est désormais requise à deux niveaux : pour le système de management global et au niveau de l'Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP), l'outil de gestion bien connu des professionnels de l'agroalimentaire.

NF EN ISO 50001 - Août 2018 - Systèmes de management de l'énergie - Exigences et recommandations pour la mise en œuvre

Le présent document a pour objectif de permettre à tout organisme de parvenir, par une démarche méthodique, à l'amélioration continue de sa performance énergétique, laquelle inclut l'efficacité, les usages et la consommation énergétiques. Il spécifie les exigences applicables aux usages et à la consommation énergétiques, y compris le mesurage, la documentation et le reporting, la conception et les achats d'équipements et de systèmes, les processus et le personnel qui contribuent à la performance énergétique.

Le présent document est applicable à toutes les activités affectant la performance énergétique que l'organisme peut surveiller et sur lesquels il peut avoir une influence. Il est applicable quel que soit la quantité, l'usage ou les types d'énergie consommée. Il peut être utilisé indépendamment ou être harmonisé ou intégré à d'autres systèmes de management. Il ne prescrit pas de niveaux d'amélioration de la performance énergétique à atteindre.

Le présent document est applicable à tout organisme qui souhaite s'assurer qu'il se conforme à la politique énergétique qu'il s'est fixée et en apporter la preuve. L'auto-évaluation et l'autodéclaration de conformité ou la certification du système de management de l'énergie par un organisme externe peuvent en attester.

NB : Comparateur de normes « Redline » en attente pour cette norme

ISO 50001

Avec énergie, réduction des émissions

0.5 Apports du présent document

La mise en œuvre effective du présent document fournit une démarche méthodique d'amélioration de la performance énergétique qui peut transformer la manière dont les organismes gèrent l'énergie. En intégrant le management de l'énergie dans la gestion courante, les organismes peuvent mettre en place un processus permettant l'amélioration continue de la performance énergétique. Grâce à l'amélioration de la performance énergétique et des coûts énergétiques associés, les organismes peuvent être plus compétitifs. En outre, la mise en œuvre peut amener les organismes à atteindre les objectifs généraux d'atténuation du changement climatique par la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie.

8.3 Achats

L'organisme doit établir et mettre en œuvre des critères d'évaluation de la performance énergétique sur la durée de vie de fonctionnement prévue ou attendue lors de l'achat de produits, équipements et services consommateurs d'énergie dont il est attendu qu'ils auront un impact significatif sur la performance énergétique de l'organisme.

Lors de l'achat de produits, équipements et services consommateurs d'énergie ayant ou pouvant avoir un impact sur les usages énergétiques significatifs, l'organisme doit informer les fournisseurs que la performance énergétique est un des critères d'évaluation pour les achats.

Le cas échéant, l'organisme doit définir et communiquer des spécifications pour:

- a) garantir la performance énergétique des équipements et services fournis;**
- b) l'achat d'énergie.**

A.6.3 Revue énergétique (*extrait de l'annexe*)

Le recours à un type d'énergie renouvelable à l'intérieur du domaine d'application du SMÉ tel que défini par l'organisme ne constitue pas une amélioration de la performance énergétique. Bien que la consommation d'énergie sur l'ensemble du périmètre puisse diminuer, la modification n'entraînera pas d'amélioration mesurable de l'efficacité énergétique ou de la consommation énergétique associées aux usages énergétiques.

La consommation d'énergie renouvelable peut avoir des effets bénéfiques sur l'environnement et sur d'autres avantages, et un organisme peut avoir pour objectif d'augmenter ses installations d'énergies renouvelables. Dans de tels cas, il est nécessaire qu'un organisme évalue séparément la production d'énergies renouvelables.

A.8.3 Achats (*extrait de l'annexe*)

L'applicabilité des spécifications d'achat d'énergie peut varier d'un marché à l'autre. Les spécifications d'achats d'énergie peuvent porter sur la qualité et la quantité d'énergie, la fiabilité, la disponibilité, la structure des coûts, l'impact sur l'environnement et les types alternatifs d'énergie. L'organisme peut utiliser la spécification proposée par un fournisseur d'énergie, le cas échéant.

Un changement ou une augmentation des achats d'énergie renouvelable réalisés à l'extérieur du domaine d'application du SMÉ n'a pas d'incidence sur la consommation d'énergie et n'améliore pas non plus la performance énergétique, mais peut avoir un impact positif sur l'environnement. Les organismes peuvent choisir d'inclure l'achat d'énergie renouvelable comme l'un de leurs critères d'achat d'énergie ou l'une de leurs spécifications.

ISO 45001 santé et sécurité au travail, enfin le management

Piloter par les
**risques &
opportunités**

3

4

Adopter une
**approche
processus**

Comprendre les
enjeux
et anticiper les
**attentes des
parties intéressées**

2

5

Renforcer la
**maîtrise
opérationnelle**

Structure HLS : un
socle commun pour les
normes de systèmes
de management

1

6

Evaluer et améliorer
les **performances
S&ST**



ISO 26000

Finalité et valeur sûre ?

**Au global,
Quelle finalité ?**

Responsabilité

Sociétale

&

Développement

Durable

ISO 26000

Édition de 2010

> reconduite !



Actualité ? ISO 45001 santé et sécurité au travail, famille future !

La proposition britannique de créer un comité technique international « Management de la santé et de la sécurité au travail » (ISO/TC 283) pour, entre autres, assurer le suivi et une maintenance proactifs de la norme ISO 45001 a été acceptée.

La France en est membre participant (membre P).

La réunion d'ouverture se tient du 17 au 21 septembre, à Coventry.

A l'ordre du jour, les sujets de travaux futurs, dont le délicat point de la « gestion des risques psychosociaux en milieu de travail ».

Actualité ?

XP X30-901 pour l'économie circulaire

XP X30-901 future norme expérimentale française « Économie circulaire – Système de management de projet d'économie circulaire – Exigences et lignes directrices » sera publiée en septembre.

La proposition est faite par la France (Comité Stratégique Environnement et Responsabilité sociétale) à l'ISO pour la création d'un « comité technique international sur l'économie circulaire ».

Cette norme est complétée par des sujets tels que :

des lignes directrices pour la mise en oeuvre,

des normes outils,

des normes sur les différents domaines d'action,

un rapport technique sur des exemples de mises en oeuvre.

Actualité ? Évaluation de la biodiversité

Ce n'est pas (*encore ?*) une norme, mais un référentiel ! Son objectif ? Valoriser les entreprises ayant mis en place un système permettant la réduction durable de leur empreinte biodiversité, en réponse au plan pour préserver la biodiversité présenté en juillet 2018 par le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

AFNOR Certification fait analyser la conformité de l'entreprise au regard de 50 critères répartis en quatre grands items :

Enjeux et analyse : identification des activités et processus impactés par la protection de la biodiversité, analyse de la dépendance vis-à-vis des services écosystémiques ou de la biodiversité, évaluation de la politique d'achat, identification des attentes des parties intéressées.

Vision et stratégie : la propension de l'entreprise à prendre en compte la biodiversité dans sa chaîne de valeur : manière de produire, d'élaborer ses processus sans oublier sa supply chain (gestion de sa chaîne logistique), etc.

Plan d'action : déploiement d'un plan d'action en cohérence avec les enjeux et la stratégie, sensibilisation et formation des équipes ; préservation de la biodiversité sur les lieux d'implantation.

Surveillance et performance : évaluation de la prise en compte des indicateurs pertinents pour la mesure de l'empreinte biodiversité et s'appuyant sur des indicateurs reconnus (Global Biodiversity Score (GBS), ODD (Objectifs de Développement Durable), GRI G4, Objectifs d'Aichi, Stratégie Nationale de la Biodiversité (SNB)).

Actualité ?

Nanotechnologies : on normalise !

Le 2 octobre prochain à Bruxelles

3^{ème} Conférence européenne sur la « Normalisation des nanotechnologies et des nanomatériaux pour des produits, une production et des usages plus sûrs ».

Quels sont les liens entre l'OCDE, l'ISO et le CEN ; comment faire correspondre la normalisation avec les besoins des industriels ; comment mettre en œuvre les outils d'évaluation des risques dans les processus d'innovation ; comment mieux servir et protéger la société dans son ensemble ?

Cette réunion accessible à toutes les parties prenantes et intéressées est organisée par le comité technique européen « Nanotechnologies » (CEN/TC 352) en collaboration avec le CEN CENELEC et la Commission Européenne.

Inscription : sur site AFNOR

Les normes avec vous et pour vous ?

Merci de votre attention !

> En savoir plus ? Pour tout savoir sur les commissions de normalisation, les normes à l'enquête publique et en projet :

norminfo.afnor.org

& en « appli » sur votre smartphone !

& veille en ligne - Boutique AFNOR Editions

<https://www.boutique.afnor.org/veille-en-ligne>

> mais aussi « périnorm » et « vigilist »

& votre magazine mensuel de la normalisation et du management

Enjeux

& une délégation proche de vous à disposition !

& en prolongement de cette conférence, contact :

bertrand.denis@afnor.org

